

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 17 (1929)
Heft: 4

Artikel: La construction du chœur de St-Nicolas (1627-1631)
Autor: Zurich, Pierre de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CONSTRUCTION DU CHŒUR DE ST-NICOLAS *

(1627-1631)

par PIERRE DE ZURICH.

On sait qu'il existait déjà, à Fribourg, en 1177, une église construite sur les ordres du duc Berthold IV de Zähringen et dédiée à saint Nicolas¹.

Ce premier édifice, dont il n'existe plus de traces, fut remplacé, à la fin du XIII^{me} siècle, par une nouvelle église dont la première pierre fut posée en 1283. Cette date ne nous est, il est vrai, livrée que par les chroniqueurs du XVI^{me} siècle², mais les archéologues s'accordent à reconnaître dans certaines parties de la cathédrale actuelle — spécialement à la jonction du chœur et de la nef — des vestiges d'une construction que ses caractéristiques permettent d'attribuer à l'influence du gothique bourguignon de la fin du XIII^{me} siècle³ et les sources originales du début du XIV^{me} siècle font mention, à diverses reprises, dès 1314, de la « nouvelle » église de St-Nicolas⁴. Nous

* Cette étude a fait l'objet d'une communication à l'assemblée générale de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, le 2 septembre 1928, à la salle de la Grenette, à Fribourg.

¹ R.D.F. I, 1 et P. DE ZURICH, *Les origines de Fribourg*, dans M.D.R.N.S. XII, p. 32 et suiv. et pl. I.

² FRANCISCUS GUILLIMANN, *De rebus Helvetiorum...* (1598), p. 372.

³ J. ZEMP, *Die Kunst der Stadt Freiburg im Mittelalter*, dans F.G.B.L. X, 198.

⁴ III. 1314. Fabrica novae ecclesiae beati Nicholai. (R.D.F. II, 57). — VI. 1325. A.E.F. Hôpital II, n° 16. — 15. VI. 1327. Nova

pouvons donc admettre comme vraisemblable l'indication donnée par les chroniques.

Le titre de cette étude montre que je ne m'occuperai que du chœur de l'église. Ce chœur existait encore au début du XVII^{me} siècle et l'on peut se rendre compte de son aspect, puisqu'il est représenté dans la perspective peinte par Gregorius Sickinger, en 1582⁵, et dans celle gravée par Martin Martini, en 1606⁶. Il était beaucoup plus court que le chœur actuel et, vraisemblablement, construit sur un plan carré⁷, mais il était aussi notablement plus élevé, ainsi qu'on peut encore s'en rendre compte en se transportant sous les combles, au-dessus de la voûte du chœur, et en observant les vestiges d'un arc ogival, dont l'emplacement correspond à la tribune du petit orgue⁸.

Primitivement, un clocher surmontait cette partie de l'édifice et lui donnait un aspect analogue à celui des églises de Romont, Cugy et Montagny⁹, pour prendre des exemples dans le canton de Fribourg, mais il avait été supprimé avant le moment où Sickinger et Martini en donnerent une représentation graphique. Son existence était, en effet, néfaste pour la voûte. Dans le premier semestre de 1428, déjà, un désastre manqua de se produire et l'on trouve, dans le compte du trésorier de l'Etat, une dépense de 4 sols pour les personnes envoyées sur le clocher « por regardar le dammage quant il voloit fendre »¹⁰. Bien que nous ne soyons pas exactement renseignés, il

fabrica S. Nicolai. Hôpital II. n° 22. — VII. 1344. Maison « prope novam ecclesiam B. Nicolai ». A.E.F. Aff. Ville A, n° 33.

⁵ Original au Musée historique à Fribourg.

⁶ Reproduction dans F.A. 1905, Pl. II et III, P. DE ZURICH, *op. cit.*, pl. IV et *La Maison bourgeoise dans le canton de Fribourg*, pl. 4 et 5.

⁷ J. ZEMP, *op. cit.*, p. 199.

⁸ J. ZEMP, *op. cit.*, p. 199, note 1.

⁹ J. ZEMP, *op. cit.*, p. 199, note 1.

¹⁰ Cpte, n° 51 (1428-I). Miss. comm.

est probable qu'il s'agissait déjà du danger d'écrasement de la voûte, que le chroniqueur Rudella signale comme la cause de la suppression du clocher¹¹. Il ne pouvait, cependant, pas être question de l'enlever immédiatement, car on n'aurait pas su où suspendre les cloches et c'est seulement lorsque le nouveau clocher fut suffisamment élevé que l'on put procéder à ce travail et supprimer ce que l'on appelait l'« ancian clochier », depuis le milieu du XV^{me} siècle¹². C'est au cours du premier semestre de 1478 que l'on transféra les cloches dans la tour actuelle¹³ et pendant le semestre suivant que l'on procéda à la démolition de ce clocher, qui contenait une chambre (*peilo*) pour les guetteurs ou « waittes »¹⁴.

On croit volontiers, en pays fribourgeois, que le temps est galant homme et arrange beaucoup de choses.

¹¹ A.E.F., Léglis. et var., n° 63a, fo 351: « hiemiet wurde der glockhen Turm so uff dem Chor S. Niclausen Kilchen gemacht abgebrochen diewil man sach dass, ob er schon nit hoch, die muren denselben dennoch nit lang ohne schaden tragen hettind ». Rudella ne donne pas la date de 1450 pour cette démolition (voir J. ZEMP, *op. cit.*, p. 199 note 1), mais en parle à propos de la construction du nouveau clocher, en 1450.

¹² Cpte, n° 113 (1459-I). « A Mermet et ses compagnions pour 9 jorn. couvrir lancian clochier de St Nicolas... » 36 s. En 1461, on dut couper un peuplier qui avait poussé sur le clocher. Cpte n° 118. 1461-II. « Meliorar chemin. Item a Guillionin pour 2 journ. a tallier lo publo dessus lancien clochier de S. Nyclaus ord. p. messrs... 10 s. »

¹³ Cpte, n° 151 (1478-I). Miss. comm. « Item a Peter Nigk, hoste deis favres por despense fecte par ceulx qui ont visité lancian clochier per le commandement de messrs... 32 s. » et « Melliorar chemins. Primo a Jantzli, ou Buchsenmeister et a Valek pour 16 jorn. de chappuis fectes ou clochier viello a descendre les cloches et a les remontier ou clochier nouf... 3 L. »

¹⁴ Cpte, n° 152 (1478-II). « Melliorar chemin. Item eis waictes dessus le clochier de St Nicolas et a deux aultres por 12 jorn. de manouvre a derochier le peilo de lancian clochier et arrochier la terra avaul et a laisser avaul deis trat de lancien clochier... 30 s. » « Item eis waictes dessus le clochier ausi por 4 jorn. de manouvre fectes sur ledit clochier a laisser avaul lancian marrin..., 10 s. »

Cinquante ans avaient été nécessaires pour arriver à cette démolition, qui n'était qu'un palliatif. Il en fallut trois fois autant pour obtenir une solution définitive. Le temps fut donc galant, puisque deux cents ans s'écoulèrent depuis l'alarme de 1428, mais il n'arrangea pas les choses, puisque les hommes furent, finalement, forcés d'intervenir.

Si l'on tarda tant à procéder à une réfection totale du chœur, ce n'était pas que le gouvernement n'en fut pas préoccupé ni que l'édifice ne vint pas rappeler, lui-même, la nécessité qu'il y avait à le réparer, mais il s'agissait d'un travail considérable et les ressources n'étaient pas inépuisables. Le 29 décembre 1518, le célèbre Hans Felder le Jeune, qui était depuis le mois d'août 1506 au service de l'Etat de Fribourg, pour lequel il construisait l'Hôtel-de-Ville¹⁵, présenta au Conseil un plan de reconstruction du chœur de St-Nicolas, qui fut approuvé et dont on décida l'exécution « aussitôt que cela serait possible¹⁶ ». Quelques jours plus tard, le 4 janvier 1519, on renouvelait, pour six ans, le contrat d'engagement de Felder, en lui imposant l'obligation, au cas où l'on entreprendrait ce travail, d'avoir un contremaître bien au courant de son plan, afin que l'on ne fût pas dans l'embarras si l'architecte venait à s'en aller avant l'achèvement¹⁷. Messeigneurs paraissent donc avoir été animés des meilleures intentions, mais la possibilité, à laquelle faisait allusion leur première décision, ne se présente, sans doute, pas, car le plan de Felder resta à l'état de projet et — contrairement à ce qu'ont écrit plusieurs auteurs¹⁸ — rien

¹⁵ P. DE ZURICH, *La construction de l'Hôtel-de-Ville*, dans A.F. 1924 et 1925.

¹⁶ Man., n° 36, f° 50.

¹⁷ Man. n° 36, f° 52v.

¹⁸ HELIODORE RÉMY DE BERTIGNY, *Chronique fribourgeoise*. Appendice de St-Nicolas, p. 335. — DR ERWIN REHFUSS, *Hans Felder. Ein spätgotischer Baumeister*, p. 47. — VICTOR H. BOURGEOIS, *Fribourg et ses monuments*, p. 100.

ne fut fait à cette époque, puisque l'on ne trouve aucune dépense à ce sujet, dans les comptes des trésoriers.

Il est question, à plusieurs reprises, du chœur de St-Nicolas, dans les Manuaux du Conseil. Le 8 octobre 1593 — soixante quatorze ans s'étaient écoulés depuis la présentation du plan de Felder — le Conseil chargea le trésorier¹⁹ d'examiner avec le «Werckmeister»²⁰, des maîtres-tailleurs de pierres et d'autres experts, l'état des voûtes du chœur²¹. Le 5 novembre 1609 — encore un intervalle de seize années — le «Baumeister»²² attire l'attention sur les voûtes, dans lesquelles des fissures se produisent et le Conseil désigne l'avoyer Meyer²³, les conseillers Zimmermann²⁴ et Meyer²⁵ et le banneret Gottrau²⁶ pour voir ce qu'il y aurait lieu de faire²⁷. Le 20 octobre 1611, c'est le doyen et curé Stutz²⁸ qui, au nom de tout le Chapitre de St-Nicolas vient signaler que les voûtes sont fissurées depuis un temps immémorial, que des pierres et du plâtre sont tombés dans l'église quelques années auparavant et qu'il y a danger d'un écroulement total, susceptible de causer de graves dommages. L'avoyer

¹⁹ C'était alors Ulrich Wildt, trésorier de 1593 à 1596.

²⁰ C'était alors M. Frantz Cotti.

²¹ Man., n° 144.

²² C'était alors Frantz Gasser. Voir note 151.

²³ Hans Meyer, des CC Neuveville, dès 1568, des LX Neuveville, dès 1570, conseiller dès 1577, élu avoyer le 29 IX 1591 et réélu en 1596, 1599, 1603, 1607 et 1611, † le 7 VII 1612.

²⁴ Peter Zimmermann, des CC Auge dès 1580, des LX Auge, dès 1587, conseiller, dès 1592, † 9 XII 1625.

²⁵ Niclaus Meyer, des CC Bourg, dès 1594, des LX Bourg, dès 1605, conseiller, dès 1608, † 17 III 1616.

²⁶ Tobie Gottrau, banneret du Bourg de 1608 à 1611.

²⁷ Man., n° 160.

²⁸ D. Nicolas Stutz, chanoine en 1593, curé de ville, dès 1601, doyen dès 1610, official et vicaire général de Mgr de Watteville le 18 IV 1619. Il mourut le 28 IV 1620.

Wild²⁹, le trésorier³⁰, des conseillers, les bannerets³¹ et des tailleurs de pierres furent chargés d'étudier la question et de présenter un rapport³², mais on ne trouve aucune mention de ce dernier, pas plus que des précédents.

On le voit, les choses n'ont pas beaucoup changé au cours des âges; on a toujours aimé, chez nous, nommer des commissions et cette méthode est encore pratiquée de nos jours. Je n'apprendrai rien à personne en relevant qu'elle est notoirement insuffisante pour la remise en état de voûtes qui menacent de s'écrouler.

La situation s'aggravait, les rappels de l'inquiétante tournure que prenaient les choses se renouvelaient à intervalles toujours plus rapprochés: il devenait urgent de faire quelque chose. Seize ans devaient encore, cependant, s'écouler avant qu'on le fit. Ce n'est qu'en 1627, en effet, qu'on se résolut à prendre les mesures nécessaires.

Un rapport détaillé, rédigé entre le 14 et le 25 juin 1627³³ et figurant dans le «Rathserkantnussbuch» ou Livre des décisions du Conseil³⁴, nous renseigne sur le triste état dans lequel se trouvait, alors, le chœur. Les murs montraient des fentes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Une grosse pierre était tombée, quelques années auparavant, sur les stalles, où l'on pouvait encore voir la trace de sa chute et, tout dernièrement, encore, une pierre avait atteint le tabernacle. La voûte, elle-même, présentait

²⁹ Hans Wild, des CC Neuveville, dès 1581, des LX Neuveville et capitaine dès 1592, conseiller, dès 1600, Lt d'avoyer en 1605, avoyer en 1609, réélu en 1613, † 18 II 1614.

³⁰ C'était Peter Zimmermann, trésorier de 1608 à 1622. Voir note 23.

³¹ Jacob Buman le Jeune, banneret du Bourg de 1611 à 1614, Wilhelm Bidermann, banneret de l'Auge de 1609 à 1612, Pancrace Wild, banneret de la Neuveville de 1609 à 1612 et Jost Galley, banneret des Places de 1609 à 1612.

³² Man., n° 162.

³³ Il n'est pas daté mais figure entre un document du 14 juin et un autre du 25 juin!

³⁴ R.E.B., n° 26, fo 449.

des fissures que l'on avait, vainement, essayé d'aveugler au moyen de pièces de bois, mais elles étaient si importantes à l'intersection de la voûte et des murs, qu'elles laissaient passer la lumière du soleil. Trente ans auparavant, environ — il s'agit probablement des mesures prises en 1593 — on avait mesuré la longueur et la largeur de ces fissures, afin d'observer si le mal était stationnaire ou allait en empirant et une nouvelle mensuration venait de révéler que les unes s'étaient élargies et allongées, tandis que d'autres étaient moins accentuées. Enfin, des observations effectuées par des hommes du métier, avaient montré que les murs cédaient vers l'extérieur et s'étaient inclinés de dix-huit pouces, par rapport à la verticale.

C'est en date du 4 mars 1627, à la suite d'une nouvelle chute de pierre — probablement celle qui avait atteint le tabernacle — que le Conseil, craignant un écroulement immédiat, chargea le trésorier³⁵ et le Baumeister³⁶ de visiter le chœur et de porter remède au mal³⁷, et le 15 juin, le trésorier reçut l'autorisation de se mettre d'accord avec le clergé de St-Nicolas, pour l'enlèvement du tabernacle et sa mise en lieu sûr³⁸.

(A suivre.)

³⁵ C'était Jacob Buman, trésorier de 1622 à 1630.

³⁶ C'était Peter Schrötter.

³⁷ Man., n° 178.

³⁸ Man., n° 178.